

Le Mot du Maire

TEX...



A l'heure où nous bouclons cette nouvelle édition nous apprenons avec stupeur la disparition brutale de notre berger Sébastien Texier dit TEX.

La cause accidentelle de ce terrible événement serait due aux orages qui se sont abattus sur le village, le matin de la Saint-Jean. Il n'aurait pas été frappé directement par la foudre mais aurait peut-être succombé à la déflagration violente qu'elle a provoquée alors qu'il descendait de Prégentil par la voie intercommunale.

Nous pensons à sa famille et à ses proches. Nous partageons leur peine et leur présentons nos plus sincères condoléances.

Dans ce contexte, nos fêtes estivales revêtent cette année, une triste tonalité. Nous profiterons tous ensemble de ces temps forts à venir en pensant à lui et à tous ceux qui nous ont tragiquement quittés ces derniers mois.

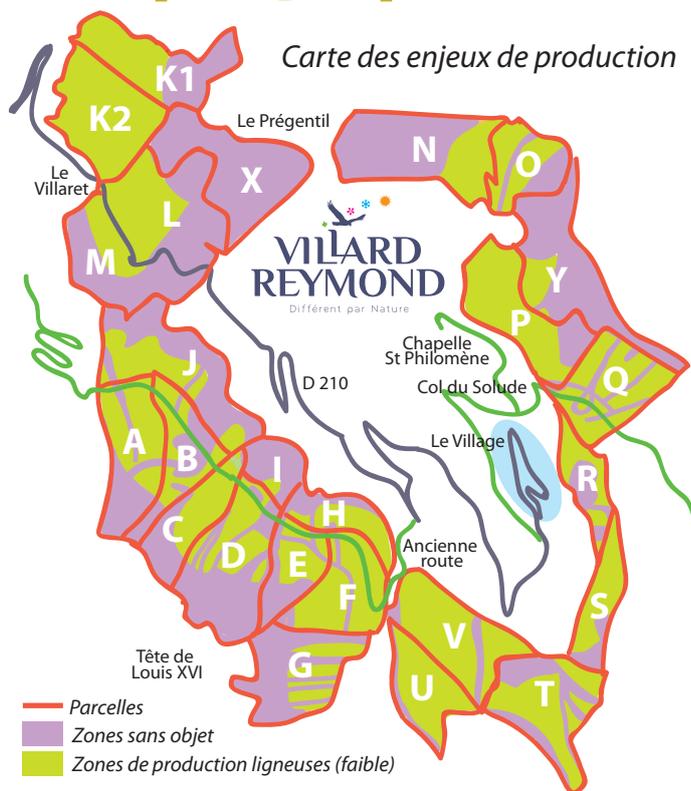
Sans pour autant les oublier, la vie peut et doit reprendre son cours comme en témoignent les colonnes suivantes de ce nouveau numéro.

Depuis longtemps vous entendez parler de la Station d'Épuration (STEP). Malgré les multiples reports et contretemps les travaux commencent enfin et nous vous convions, en compagnie des acteurs de ce projet, à une réunion publique d'information, le 23 Juillet prochain à 14h au Gîte de l'Eau Blanche.

Bien à vous Chantal

Richesses naturelles

Forêt communale: projet ONF, des enjeux multiples jusqu'en 2035



Le projet d'aménagement forestier de la forêt communale de Villard Reymond pour les trente prochaines années comprend 4 enjeux reconnus:

- **l'enjeu écologique**, notre forêt se situe partiellement sur 3 zones majeures: le Parc National des Ecrins, le site Natura 2000 et sur des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF),
- **l'enjeu social**, notre forêt est bien fréquentée, bien visible et située dans la zone d'adhésion du Parc des Ecrins,
- **l'enjeu de protection**, le secteur est soumis à de multiples aléas: éboulements, avalanches,... et une partie de la forêt est située en amont du village et de la route d'accès,
- **l'enjeu de production**, reconnu faible sur environ la moitié de la forêt et nul sur les zones non accessibles et non forestières.

La forêt communale de Villard Reymond en quelques chiffres

- Surface: 342,53 ha
- Zone dominant B.O.: 101 ha
- Zone village et Grand Riou: 242 ha
- Surface boisée: 201 ha
- Altitudes extrêmes: 980-1980 m
- Pentes fortes: 65% à plus de 100%
- Pentes moyennes: 70%
- Les essences: Sapin pectiné (41%)
Epicéa commun (34%), Pin sylvestre (13%)
Mélèze d'Europe (3%), Hêtre (6%), autres feuillus: Erable sycomore, Alisier blanc, Sorbier de oiseleurs,... (2%), autres résineux: Pin noir (2%)

Suite de l'article en dernière page

La perf., le sourire en plus!



Evènement

Hillary Gerardi: 1ère Femme du Défi 2016 et 13ème au général

La 5ème édition du **Défi des 3 Villards** de l'Oisans a eu lieu les 18 et 19 Juin. Pour cette édition les organisateurs ont choisi de concentrer les 3 épreuves mythiques sur 2 jours au lieu de 3 par le passé. Ainsi, deux des ascensions et non des moindres, se sont déroulées Samedi 18 Juin, départs à 9h pour Villard Reymond et 17h pour Villard Notre Dame... quel courage! Dimanche les concurrents se sont retrouvés pour la dernière épreuve, la montée vers Villard Reculas.

Extrait du classement général Défi des 3 villards

Cl't gén.	Dossards	Noms	Prénoms	Temps
1	28	Philippot	Jean-François	02.10.18.00
2	66	Bonin	Arnaud	02.11.16.00
3	48	Perrier	Nicolas	02.19.19.00
4	52	Teiller	Yvan	02.20.03.00
5	27	Pelle	Ludovic	02.23.59.00
6	24	Vivien	Jérôme	02.25.35.00
7	17	Sautel	Florian	02.28.03.00
8	47	Mondon	Thibault	02.29.58.00
9	49	Bancel	Eric	02.31.18.00
10	37	Lair	Alune	02.37.47.00
11	23	Servizet	David	02.41.49.00
12	22	Yvart	Sébastien	02.41.49.00
13	55	Gerardi	Hillary	02.41.55.00

Le Défi du facteur

Plus d'une centaine de participants ont relevé le Défi du Facteur, un des parcours les plus exigeants qui conduit les coureurs de Bourg-d'Oisans à Villard Reymond en empruntant le célèbre «Chemin du Facteur» sur 5,429 km et 1000 m de dénivellation positive.

Bravo à nos 2 champions locaux

Denis Gardent: Défi du Facteur, 13ème en catégorie Vétéran 2 Homme, 83ème au classement général

Défi des 3 Villards, 11ème en catégorie Vétéran 2 Homme 66ème au classement général

Jacques Loidice: montée de Villard Notre Dame, 11ème en catégorie Vétéran 1 Homme, 47ème au classement général



Super Denis, organisateur avisé et compétiteur affûté.

Jacques tout en finesse, oups... attention ça glisse!

Services et Equipements

L'eau c'est cool... mais les compteurs tournent!

Ces compteurs, à force d'en parler, ils ont fini par arriver, l'année dernière. Le premier dans le réservoir du haut du village, le second au bassin et un troisième dans le réservoir de La Pallud pour Le Villaret.



Contrairement aux Shadoks, qui pompaient... pompaient, sans résultat, nos compteurs comptent...comptent, avec succès, les m3 d'eau en provenance du Clos de la Selle depuis 1936 (encadré ci-dessous). Ceux-ci se transforment en redevances, comptabilisées dans le budget communal pour être reversées à l'Agence de l'Eau:

- redevance pollution domestique de l'eau > 0,29 € / m3
- redevance modernisation des réseaux de collecte > 0,155 € / m3

En 2015, nous avons consommé un total de 8325 m3, dont 3968 m3 qui se sont écoulés librement au bassin du village et qui sont fort logiquement à décompter. Sachant que le solde s'élève à 4357 m3, combien devons-nous payer? A vos calculettes!



Vue intérieur du réservoir du village, pas très «design» mais très efficace.

Y sont pas beaux nos p'tits compteurs? Allez les Bleus! Merci à Nicolas pour ces infos très documentées

Parole d'ancien

Histoire d'Eau

Juillet-Août 1934-1935, au bassin-lavoir du village, un mince filet d'eau coule dans un seau. C'est la sécheresse. L'eau potable est rare. Par tirage au sort, une heure est attribuée à chaque foyer pour sa provision quotidienne.

Les puits et les fontaines présents dans les écuries sont réservés au bétail. Souvent, cela ne suffit pas et certains n'en ont pas. Il faut charrier l'eau du bassin dans deux seaux suspendus à un balancier. L'été on va la chercher au bassin de la Renfière, au-dessus de l'actuel parc à moutons du Leveau de la Sagne.

On a bien essayé d'en trouver de l'eau. Un sourcier a été contacté. On en trouve, en 1932, en amont des bassins cités, mais trop peu. Alors on décide d'aller plus haut, au Clos de la Selle. Un emprunt est lancé et en 1936 les travaux commencent, ils dureront toute la belle saison. Un nombre important d'ouvriers logent au village. Toutes les chambres et toutes les maisons inhabitées sont occupées.

C'est une belle animation. On creuse à la pioche, au pic, dans la terre où le schiste. On mine dans les roches plus dures. Un compresseur a été installé au Clos de la Selle où une équipe loge dans le vieux chalet en pierre, retapé. On achemine les tuyaux et les matériaux à dos de mulet par le sentier du père.

Le Dimanche c'est la détente, le village est envahi par tous ces ouvriers auxquels s'ajoutent ceux qui, le même été, creusent les tunnels de Grand-Combe et de Combe-Pâle. Les deux cafés du Signal et des Chasseurs ne désemploient pas. Quel remue-ménage!

A mon retour, pour les vacances de Noël, l'eau coule sur les évier et dans les écuries. Ça change tout. On peut aussi monter au Clos de la Selle par un nouvel itinéraire: le sentier de la conduite.

Hélas, le débit de la source se révéla insuffisant et un an plus tard, en 1937, un second captage, voisin du premier, fut aménagé.

Aujourd'hui, ce sont toujours ces captages qui fournissent notre eau.

d'après la chronique de JEAN VIAL, Journal Municipal Avril 2000
A vos cartes pour situer tous les lieux évoqués par Jean Vial.

Brèves

Demandez le programme...

18/19 Juin, Défi des 3 Villards,
14 Juillet, concert d'enfants musiciens, feu d'artifice, bal populaire
17 Juillet, marché paysan,
30 Juillet/16 Août, expo des villages de l'Oisans,
31 Juillet, Vide Grenier, 7ème édition,
15 Août, Fête du Pain, chorale des Hommes de l'Oisans,
22 Août, la «Semaine 34 d'Ornon» se déplace à Villard Reymond pour un spectacle.

Gardez la Pêche...

Passionné de pêche depuis l'âge de 5 ans, Pablo Vernier, le fils d'Hugo et de Christine en a fait son métier. Moniteur-guide de pêche, il vous propose de multiples activités autour de ce thème, par exemple des journées et séjours pêche en bateau. Une idée de cadeau original pour vous ou vos amis pêcheurs : www.gardezlapêche.com



Coupe de Printemps au Prégentil

Belle journée pour éclaircir les pâturages et laisser de la place aux troupeaux.



Ramonage

N'oubliez pas de ramoner vos conduits de cheminée, l'entreprise Mitolo sera présente au village le 19 Juillet.



Go to the market in the navette avec votre petit basket...

...pour le marché de Bourg d'Oisans, tous les samedis du 02 Juillet au 27 Août. Inscriptions, réservations: au Gîte Départ: 8h de Villard Reymond Retour: 11h30 à l'Office du Tourisme de B.O.



Le Syndicat d'Assainissement du Canton de l'Oisans (SACO) et les représentants de la commune de Villard Reymond ont le plaisir de vous convier à une

REUNION PUBLIQUE

de présentation du projet de construction d'une station d'épuration pour le traitement des eaux usées du village.

le 23 Juillet à 14h
au Gîte de l'Eau Blanche

Le Villaret en travaux

Cet important chantier qui a débuté en Juin a pour objectif premier de refaire à neuf le réseau de distribution d'eau potable et de desserte incendie.

De plus, un réseau de collecte des eaux usées sera aménagé dans la perspective de créer une mini-station d'épuration.

L'enfouissement des réseaux ERDF et Telecom ainsi que la réfection des voies du hameau seront également entrepris.



Travail de romains...

La voie romaine de l'Oisans nous offre une randonnée originale et nous fait découvrir la configuration de la région sous un angle bien différent de celui que nous connaissons.



Rochetaillée, lieu du fameux virage à angle droit qui, dès franchi, nous ouvre le panorama sur nos sommets, doit son nom à la voie romaine Vienne-Turin. *Photo de gauche, telle que l'on peut la voir aujourd'hui et sur l'image de droite, telle qu'elle devait être sous le règne de l'empereur Auguste* qui l'a fait aménager par le préfet de Suse, un ex-roi gaulois, entre l'an 13 et l'an 6 avant J.C.

Ce chemin, taillé dans la falaise (Rochetaillée), très rare en France de par sa longueur est constitué de 5 tronçons conservés sur 500 mètres. On y distingue des saignées et des niches, creusées au pic dans la roche. Ces orifices permettaient d'ajuster une plate forme en bois surplombant les eaux.

En effet, un lac occupait alors la plaine de Bourg-d'Oisans, qui fut nommé plus tard Saint-Laurent du Lac. Il se vida naturellement en 1219, inondant sur plus de 50 km toute la vallée, jusqu'à Grenoble, provoquant des milliers de victimes.



Ils étaient fous ces romains...

Pour franchir l'obstacle du lac, les souffre-douleur d'Obelix se sont lancés dans un véritable «travail de romains», creusant la roche en suplomb, comme à Rochetaillée, pour éviter les inondations.

Le cliché ci-dessus montre la voie romaine après Bourg-d'Oisans qui s'élève vers Villard Reymond puis Villard Notre Dame et Venosc avant de filer vers le col du Lautaret via Mont de Lans et Mizoën.

Forêt communale: projet ONF, suite

La surface en sylviculture est théoriquement de 170 ha, hormis les parcelles X et Y (plan page 1) et il convient de retirer les vides, les pelouses et les zones rocheuses. Ainsi la surface qui sera parcourue durant l'aménagement est de 120 ha.

• Maintenir une forêt saine

Dans les zones à forte densité, il convient de décapitaliser progressivement pour éviter de déstabiliser les peuplements (risques de chablis ou de casse). La régénération des peuplements est satisfaisante hormis dans les zones à forte densité. Sur l'aspect sanitaire, nous observons de régulières attaques de Scolytes (petit coléoptère parasite du bois) dans les parcelles N, O, P, Y. Une coupe sanitaire est programmée en parcelle P pour récolter des épicéas déperissants.

• Maintenir une forêt accessible

Avec son réseau de dessertes actuel, 75% de la surface parcourue de la forêt est accessible aux coupes traditionnelles (bûcheron et tracteur). Néanmoins, certaines coupes conditionnelles nécessitent des travaux d'amélioration de la desserte.

• L'aménagement forestier

Le maintien d'un couvert forestier pérenne sera assuré par le traitement en futaie irrégulière.

• Le programme de coupes

- coupes réglées: 49%
- coupes conditionnelles: 51% dont,
coupes à câbles: 14%,
coupes avec amélioration de la desserte: 37%
A réaliser au plus vite: parcelles P, épicéas en cours de dépérissement (risques de chablis), U et V pour densité et volume trop importants.

• Le programme de travaux

Travaux sylvicoles, travaux de desserte pour les coupes conditionnelles et travaux d'entretien du périmètre et des sentiers.

QUI pourra nous dire ? ou a été pris ce cliché de la voie romaine qui s'élève vers Villard Reymond

Cliché pris en 1904 (Musée dauphinois)

Nous remercions les sites iseremag.fr (de Rome à Vienne) et leg8.com (légion VIII Augusta) pour leurs informations et leurs illustrations.

Infos Utiles Villard Reymond

• **Mairie:**
Le village,
38520 Villard Reymond,
04 76 80 60 64
contact-mairie@villard-reymond.fr
www.villard-reymond.fr
Horaires d'ouverture:
Mercredi, 14h/17h30 sur rdv,
Vendredi, 13h30/17h30
• **Maire:** Chantal Theysset
chantal-theysset@villard-reymond.fr
• **Adjoint:** Nicolas Canet
nicolas-canet@villard-reymond.fr
• **Gîte de l'Eau Blanche:**
Gérants: Sylvie et Bruno Deletrez
Le Village,
38520 Villard reymond,
04 76 79 26 88
07 81 29 78 26
legitedeleaublanche@gmail.com
www.gitedeleaublanche.fr

Bourg d'Oisans

• **Maison médicale:**
Av. Jean-Baptiste Gautier,
04 76 79 22 69
• **Pharmacies:**
Dupré et Esmingaud,
4 rue Général De Gaulle,
04 76 80 00 02
Lageon, rue Docteur Faure,
04 76 80 01 21
• **Ambulances et Taxis des Ecrins:**
Quai Berlioux,
04 76 80 28 00
• **Police:** 17
• **Gendarmerie:**
Le Pré des Roches,
04 76 80 00 17
• **Pompiers:** 18
Avenue de La Gare,
04 76 27 98 48
• **La Poste:**
22 av. de La République,
04 76 80 03 70
• **Déchetterie:**
Zac du Fond des Roches,
04 76 11 36 82
Lundi au Vendredi:
9h45/12h, 14h/18h,
Samedi: 9h/12h, 14h/18h
• **VFD Autocars:**
4 av. de La Gare,
04 76 80 0090
• **Maintenance relais TV**
Communauté de Communes de l'Oisans: Nadine Cresto
04 76 11 20 47
Ste SELECOM, 04 68 97 79 51



L'Echo de Villard Reymond n°06

Directrice de la publication:
chantal-theysset@villard-reymond.fr

Conception, rédaction, communication:
guy-epoudry@villard-reymond.fr

Contribution iconographique:
Bernard Clouët, Eric Epoudry, Nicolas Canet,
Denis Laquaz, IsèreMag, Musée Dauphinois



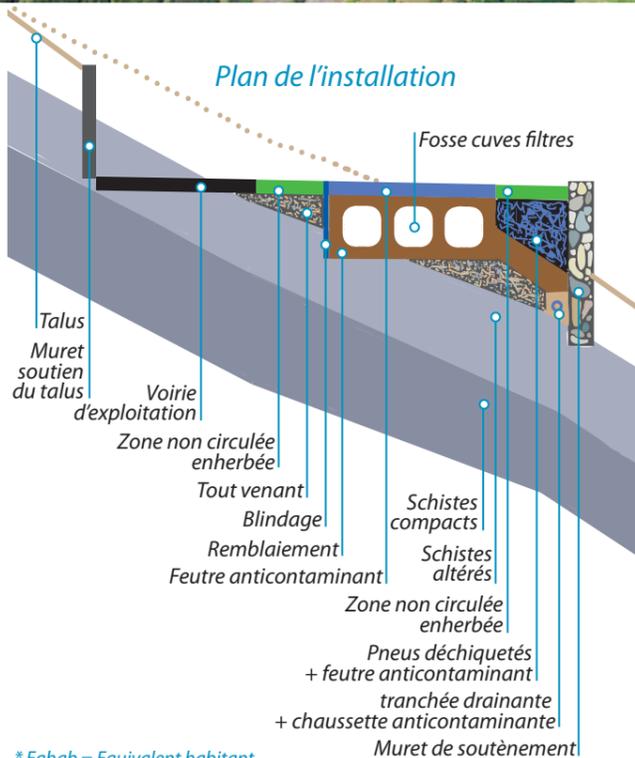
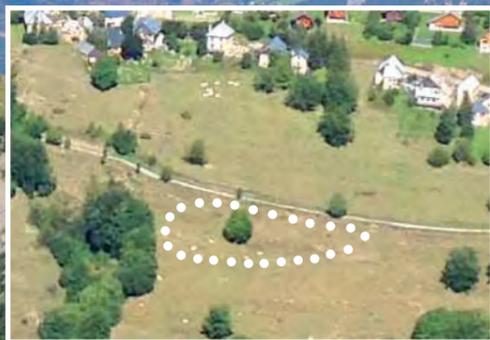
Pas à pas... la STEP*... de l'épure à la réalité

Selon notre nouvelle devise, «Différent par Nature», nous le sommes assurément grâce notamment à nos majestueux paysages préservés. Mais il en aura fallu du temps pour que ce petit îlot d'humains, patiemment façonné par les anciens, puisse s'intégrer harmonieusement au coeur de ce site.

Ce que l'on en voit n'est pourtant que la partie immergée de son implantation. Notre empreinte n'est pas nulle et le produit de notre présence s'écoule depuis toujours vers la vallée.

L'aménagement d'une ***STation d'EPuration** est donc une nécessité si l'on veut minimiser l'impact de notre présence et préserver cette nature qui nous a été léguée en cogestion avec la vie sauvage. Prévu de longue date et demeuré longtemps au stade de l'épure, ce projet, comme nous le déplorions dans nos numéros de décembre 2014 et 2015, a connu maintes hésitations et revirements administratifs. Il va enfin voir le jour en 2017, les travaux devraient débuter au printemps prochain et durer environ 3 mois.

Zone concernée par le projet



Contexte:

- création du réseau séparatif des eaux usées en 2010 et 2012,
- forte variation saisonnière de la population,
- 5 logements principaux, 46 logements saisonniers, 1 gîte de 18 pers., 1 réserve de 10 logements supplémentaires.

Dimensionnement:

- basse saison: charge polluante de l'ordre de 3 à 4 Eqhab*,
- haute saison: charge polluante de l'ordre de 15 Eqhab avec des pointes pouvant aller à 26 Eqhab,
- dimensionnement retenu: **75 Eqhab soit pour 110 hab.**,
- emprise du projet: environ 450m².

Contraintes:

- milieu récepteur des effluents: La Romanche via les ruisseaux du village vers le Grand Riou puis La Lignarre,
- selon sa capacité et les règles en vigueur, la station devra garantir le niveau de rejet suivant: DBO5** < 35mg/l ou 60% de rendement, DCO** 60% de rendement, MES** 50% de rendement.

Système de traitement retenu:

- procédé sur culture fixée de type filtre coco,
- procédé originaire du Québec, validé jusqu'à 3000m et -40°C,
- adapté à la topographie du terrain pentu, avec terrassements,
- supporte les variations de charge et n'accepte que les eaux usées.

Coût et financement:

- montant des travaux: 432000€ TTC,
- organismes financeurs: Agence de l'eau RMC, Conseil Départemental, intégration à l'appel à projet 2016 EDF/CLE.

* Eqhab = Equivalent habitant
 ** DBO5= Demande Biologique en Oxygène pendant 5 jours,
 DCO= Demande Chimique en Oxygène,
 MES= Matières En Suspension

Tri...thérapie pour la planète

Dans le cadre du réaménagement prévu pour l'entrée du village, des moloks* vont bientôt remplacer nos containers actuels.

C'est le moment de faire un petit rappel des bonnes pratiques du tri sélectif qui permet de réduire le tonnage transporté et de valoriser des matières premières recommercialisées par les professionnels.

- Le verre:** bouteilles, bocaux, pots,...
A l'exception: des couvercles, vaisselle en verre, ampoules, miroirs,...
- Le papier:** feuilles, journaux, enveloppes, prospectus, magazines, annuaires, ...
A l'exception: des plastiques souples enveloppant,...
- Les emballages:** boîtes métalliques, cartons, canettes, bidons et flacons plastiques, barquettes alu, ...
A l'exception: des sacs plastiques, barquettes en polystyrène,...

* Gros containers semi-enterrés

Juste une mise au point...

Gouverner c'est choisir entre deux inconvéniens

Waldeck Rousseau

Arrivée en Août dernier pour remplacer le regretté «Tex», la nouvelle bergère Johana a souhaité louer, à l'issue de son contrat de travail, la maison pastorale pour la saison hivernale.

Délibération du 2 juin 2001, en substance: ce local communal est mis gratuitement à disposition de l'AFP, pour la durée du bail pastoral (1er juin/31 octobre) consenti à l'éleveur employant un berger qui l'utilisera pour son activité professionnelle.

Le contexte: à l'image de plusieurs de nos bâtiments, ce local est en mauvais état. Nous avons dû faire abattre des cloisons rongées par la moisissure sur plus d'un mètre de hauteur. La pérennité de ce bâtiment communal semblant compromise nous réfléchissons à la mise en place d'une solution alternative.

Nos réflexions: si ce local, peut servir d'hébergement, en saison estivale, il n'a jamais eu vocation à être occupé tout au long de l'année. Pour des raisons évidentes, l'humidité récurrente dont il souffre et ses équipements tant vétustes qu'inadaptés* le rendent incompatible avec une occupation hivernale.

Notre décision: pour ces raisons de bon sens, le conseil municipal a décidé de ne pas accéder à la demande de Johana. Ensuite, découvrant qu'elle n'avait pas prévu de logement à l'issue de sa mission, nous lui avons accordé, avec son assentiment, un délai d'un mois pour s'organiser. Certes, les nuisances engendrées par les 6 chiens et les reproches de plusieurs habitants et de touristes confrontés aux aboiements agressifs, n'ont rien arrangé. Certains se sont émus et nous ont vertement reproché notre «inhumanité». Même si l'annonce de notre décision a pu sembler dure, pour nous, l'humanité aurait été de louer un logement indigne. La municipalité ne peut se comporter en marchand de sommeil.

* Electricité hors normes, cheminée qui fuit, radiateurs obsolètes, arrivée d'eau gélive,...

Les tarifs 2017

- Location du Gîte du Grand Renaud
- vacances scolaires: semaine 400€, journée 85€,
- hors vacances scolaires: semaine 300€, journée 85€,
- week-end: 170€,
- inclus: forfait électricité, eau et bois de chauffage.
- Les réservations se font au Gîte de l'eau Blanche.
- Location de la Salle polyvalente
- semaine: 150€, week-end: 90€, journée: 60€.
- Concessions funéraires, par sépulture
- cinquantenaire: 50€,
- trentenaire: 35€,
- Redevance annuelle de l'eau: 121€,
- la redevance sera majorée des taxes dues à l'agence de l'eau.

Le bout du tunnel...ça Chambon!



Des terres sans maître

Selon un arrêté préfectoral concernant les immeubles ou terrains présumés sans maître à Villard Reymond:

- la commune peut, par délibération, incorporer dans le domaine communal, les biens présumés sans maître,
- cette décision peut intervenir si les propriétaires ne se sont pas fait connaître à l'issue d'un délai de 6 mois suivant l'accomplissement de la dernière publicité concernant cet arrêté,
- le document, comprenant les informations permettant d'identifier les parcelles, est affiché depuis le 10 Août sur le tableau de la Mairie et a été publié le 26 Août sur le journal «Les Affiches».

Brouillage TNT...le rateau?

- Vous êtes nombreux à nous avoir signalé vos difficultés de réception de la TV par la TNT sur la commune.
- L'entreprise de maintenance a décelé l'existence d'un dispositif nouvellement installé sur l'antenne principale du site de Villard Reymond. Ce dispositif, placé sous la responsabilité du Ministère de l'Intérieur, serait à l'origine du brouillage de notre signal.
- A notre demande, Mr Christian Pichoud, Président de la CCO est intervenu par courrier auprès de Mr Cazeneuve, Ministre de l'intérieur et de Mme Marie Noëlle Battistel Député de l'Isère.
- Le 18 octobre dernier Mr le Ministre apportait sa réponse à Mme la députée. Nous vous en livrons le principal extrait: «... J'ai pris connaissance... et ai chargé le secrétaire général, haut-fonctionnaire de défense, de faire un point précis sur la situation signalée et les perspectives qui peuvent être envisagées. Je ne manquerai pas de vous tenir informée.»
- Espérons que cette promesse sera honorée... avant les élections.



Archi-facile

- Rappel: depuis 2014, la municipalité a mis à votre disposition, une consultation architecturale gratuite pour vous aider dans la conception de vos constructions nouvelles. Ainsi, avant tous projets, quel qu'en soit la superficie, vous êtes invités à consulter l'Architecte Conseil agréé par la commune. Il est seul habilité à vous guider pour que vos réalisations soient compatibles avec «l'esprit Villard» que nous avons défini avec lui.
- Monsieur Marc-André Belli-Riz reçoit au village, sur rendez-vous. Renseignements et inscriptions à la Mairie.

Il était une fois dans... l'Oisans la visite de la Dauphine*

Toute ressemblance avec des personnes existantes ou ayant existé ne saurait être que purement volontaire.

Prologue



Le sieur Guiot Lorain s'assit lourdement sur le faudestreuil. Il fallait qu'il lise calmement cette missive remise par le cavalier à la livrée au dauphin d'azur sur fond d'or, qui attendait à la porte de son riche logis à Lavouran.

Il parcourut la missive, l'air ébahi. « Nous, Béatrix, Dauphine de Viennois, comtesse d'Albon, Baronne de la Tour, mandons notre cher Guiot

Lorain, chanoine du chapitre de Notre Dame mandataire de l'abbaye de Saint-Chaffre pour préparer séant notre venue pour visiter nos domaines de Vieille Morte et son lac attendant auprès du lieu de Saint-Laurent...

Par devant moi Guillermo Brions, Notaire Delphinal de Notre Seigneur la Dauphine Béatrix, en ce jeudi 30 juin de l'An de Notre Seigneur 1316, deuxième jour de sa visite dans le mandement d'Oysans, j'ai consigné ce qui suit. Avant prime du dit 30 juin de l'an 1316, Notre Seigneur Dauphine Béatrix s'est transportée au lieu et Communauté de la Garda, pour se rendre au Prieuré Saint-Augustin...

La Dauphine a été installée face à l'assistance sur une grande cathèdre et a déclaré entendre les Consuls sur l'ensemble des protestations et tourments entre eux par le lac d'Oisans, ses mortes et ses sagnes. Elle voulait bien aussi entendre les Consuls pour des sujets nécessitant un arbitrage...

Le Consul moderne du lieu de Mizin, Bernars Seynt-Mitcheus s'est alors avancé en premier et a déclaré que depuis qu'il a pris sa charge de Consul, il y a quelques deux années, la Montagne Noire près des lieux du Camboni s'est agitée d'étranges convulsions. Il s'est créé de grandes ruynes qui descendent jusqu'à la Route Primale... Il réclame une exemption des cens et demande à la Dauphine que les terraillons de Branda puissent ménager un long pertus dans les rochers pour que la Route Primale soit protégée des effoués et des ruynes...

A comparu le Consul du Vilar Eymond, Philippus Brunatus, lequel n'a rien demandé, mais a offert à la Dauphine un collier de pointes en pierres dures translucides, certaines d'une palp, toutes sorties des entrailles des montagnes dudit lieu. La Dauphine l'a fait ajuster sur elle par sa dame de parage et a remercié ledit Consul pour son présent, comme elle le remercie pour les peaux de mouflons qu'il fit parvenir pour les capes de la garde delphinale il y a trois ans et dont les dames de la Dauphine en ont fait finalement des manteaux. Ledit Philippus Brunatus a néanmoins demandé la protection de notre Seigneur la Dauphine contre les agissements des habitants du lieu de Saint-Laurent, lesquels pillent les lieux où les pointes dudit beau et sain collier ont été récoltées.

Sur quoi ladite Dauphine a ordonné au Consul dudit lieu du Bourg Saint Laurent de tenir ses habitants éloignés dudit Vilar et au chastellans d'Oysans, Florentus Malterra de châtier en place publique par la canque ceux qui ne respecteraient pas l'octroi du Dauphin Guigues permettant aux membres de la communauté dudit Vilar de gratter la terre pour en extraire les pointes...

A comparu alors Canta Theyssiou, Consulette moderne de la Communauté du Vilar Reymond, laquelle a offert à la Dauphine diverses fioles issues des herbes proches des neiges en glace, notamment un liquide rouge renommé pour la complexion du teint des femmes et un autre sinople pour adoucir le caractère des femmes les jours de pleine lune.

La Dauphine Béatrix l'a remerciée de ses présents. Ladite Consulette a demandé attendu la grande hauteur où est bâti le village, que les femmes qui descendent leurs bêtes et produits au marché du lieu de Saint-Laurent, soient exemptées du droit de banc. Sur quoi notre Seigneur la Dauphine a déclaré que d'autres femmes des autres Communautés font de nombreux pas pour se rendre audit marché et que ce serait là, grande injustice!

A comparu la Consulette moderne Nicoletta Faora, du lieu d'Ornou, laquelle a demandé que les nombreux villages qui forment la Communauté entraîne une quantité de chemins énorme à entretenir avec en plus le petit chemin delphinal qui va au col dit faussement d'Ornou puisqu'il est en limite du mandement d'Oysans. Elle demande que le Bourg Saint-Laurent du Lac, lequel est largement peuplé et bien gras, contribue à l'entretien jusqu'audit col du petit chemin delphinal allant dans la comté de Gap, apanage direct de notre Seigneur Jean Dauphin, car les habitants dudit Saint-Laurent usent et creusent ledit chemin en se rendant dans le Champsaur...

Sur quoi notre Seigneur Dauphine a signifié à la Consulette qu'elle n'était pas en visite dans le mandement pour entendre cris et protestations sur les charreyretta, mais qu'elle devait s'adresser au Chastellans du Mandement, Florentus Malterra pour cette question.

A comparu alors le Consul Moderne Stéfanus Girardi, du lieu d'Oulla, lequel a déclaré que le territoire de sa Communauté touche le lac en son pied, mais que le village habité est très loin de la plaine du lac car il frotte les grandes neiges et aussi un lac où le diable a oublié sa fourche. Ainsi les gens de Saint-Laurent du Lac profitent de cet éloignement pour piller les communaux et les albergements concédés par le Dauphin Guigues Dolfin à la Communauté et que le chastellans ne fait rien.

Sur quoi la Dauphine a ordonné audit chastellans, Florentus Malterra, de faire cesser cette injustice car la Dauphine ne saurait tolérer des désordres à côté de son lac.

Epilogue

Le banquet eut bien lieu après cette rencontre unique. La marque de la Dauphine Béatrix disparut dans la tourmente révolutionnaire, mais pas dans les mémoires des Gardillons.

Dans cet Oisans du XXIème siècle elle est réparue en ce jour du 30 juin 2016 devant les Consulettes, Consuls et Consuls en second réunis toujours dans ces mêmes lieux millénaires.

Cela s'appelle la continuité historique et l'Oisans en a besoin car elle constitue son unité profonde et sa boussole dans des temps qui oublient que la continuité est une grande force dans la vie d'une région.

Pierre GANDIT, Maire de La Garde en Oisans

**Extraits des Registres de la Chateleine d'Oysans (Archives de La Garde pièce 1072015 Z)*

Infos Utiles Villard Reymond

•**Mairie:**
Le village,
38520 Villard Reymond,
04 76 80 60 64
contact-mairie@villard-reymond.fr
www.villard-reymond.fr
Horaires d'ouverture:
Mercredi, 14h/17h30 sur
rdv, Vendredi, 13h30/17h30
•**Maire:** Chantal Theysset
chantal-theysset@villard-reymond.fr
•**Adjoint:** Nicolas Canet
nicolas-canet@villard-reymond.fr
•**Gîte de l'Eau Blanche:**
Gérants:
Sylvie et Bruno Deletrez
Le Village,
38520 Villard reymond,
04 76 79 26 88
07 81 29 78 26
legitedeleaublanche@gmail.com
www.gitedeleaublanche.fr

Bourg d'Oisans

•**Maison médicale:**
Av. Jean-Baptiste Gautier,
04 76 79 22 69
•**Pharmacies:**
Dupré et Esmingaud,
4 rue Général De Gaulle,
04 76 80 00 02
Lageon, rue Docteur Faure,
04 76 80 01 21
•**Ambulances et Taxis des Ecrlins:**
Quai Berlioux,
04 76 80 28 00
•**Police:** 17
•**Gendarmerie:**
Le Pré des Roches,
04 76 80 00 17
•**Pompiers:** 18
Avenue de La Gare,
04 76 27 98 48
•**La Poste:**
22 av. de La République,
04 76 80 03 70
•**Déchetterie:**
Zac du Fond des Roches,
04 76 11 36 82
Lundi au Vendredi:
9h45/12h, 14h/18h,
Samedi: 9h/12h, 14h/18h
•**VFD Autocars:**
4 av. de La Gare,
04 76 80 00 90
•**Maintenance relais TV**
Communauté de Communes
de l'Oisans: Nadine Cresto
04 76 11 20 47
Ste SELECOM, 04 68 97 79 51

Villard Reymond et son Conseil Municipal présentent leurs plus sincères condoléances à la famille et aux proches de **Lucien Chauffin** dont nous déplorons le décès à l'âge de 83 ans.

L'ÉCHO DE
VILLARD REYMOND
Diffusé par Nature

n°07

Déc.2016/Janv.2017

Directrice de la publication:
chantal-theysset@villard-reymond.fr
Conception, rédaction, communication:
guy-epoudry@villard-reymond.fr
Contribution iconographique:
Eric Epoudry

Imprimeur labellisé
IMPRIM'VERT®